

Nicolas RAY

Député de l'Allier

Conseiller municipal de Bellerive sur Allier

Vichy, le 25 mars 2024

Madame Candice DELBET-DUPAS

10, lieu-dit Les Vialattes

03270 BUSSET

Madame,

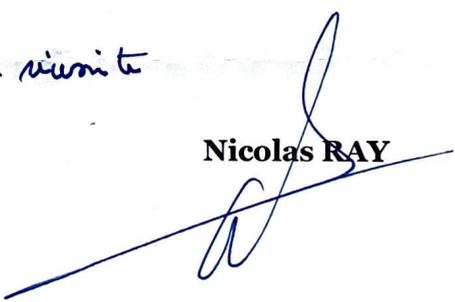
Suite à nos échanges à ma permanence parlementaire au sujet de votre projet de « Bazar de la Santé », je vous informe avoir rédigé un courrier à l'attention de Monsieur le Ministre délégué en charge de la Santé et de la Prévention, dont vous trouverez ci-joint la copie.

Je ne manquerai pas de vous tenir au courant des suites qui me seront apportées.

Espérant une suite favorable à votre projet tout à fait novateur, je vous prie de recevoir, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Avec tous mes vœux de réussite

Nicolas RAY



COPIE

Nicolas RAY

Député de l'Allier

Conseiller municipal de Bellerive-sur-Allier

Vichy, le 25 mars 2024

Monsieur Frédéric Valletoux
Ministre délégué en charge
de la Santé et de la
Prévention
Ministère du Travail, de la
Santé et des Solidarités
14, avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Monsieur le Ministre,

Cher Frédéric,

En premier lieu, je tiens à vous féliciter pour votre récente nomination dans vos nouvelles fonctions. Les chantiers qui vous attendent sont nombreux mais je connais votre intérêt et votre souci pour les questions essentielles de santé et de prévention.

J'ai récemment reçu à ma permanence parlementaire une jeune chirurgienne du bassin vichyssois qui porte un projet tout à fait novateur destiné à la santé des acteurs de santé.

Entourée d'une équipe pluridisciplinaire de cadre de santé, chirurgien, anesthésiste, masseur, psychomotricien, **le Docteur Candice Delbet-Dupas projette l'ouverture d'un centre de ressources dédié à l'avenir des acteurs de santé du territoire.**

Cette structure innovante s'inscrit dans une démarche de prévention de la santé physique et mentale des acteurs de santé. Cette population connaît en effet une réelle vulnérabilité et une fatigue professionnelle.

En octobre 2023, un rapport sur la santé des professionnels de santé a été remis à Agnès Firmon le Bodo, alors Ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé. Ce rapport très alarmant est le fruit d'une analyse de 50 000 témoignages de professionnels de santé. Il dresse un état des lieux très inquiétant sur les conditions de travail et l'hygiène de vie des soignants.

Quelques chiffres probants soulignent des temps d'activité pouvant aller jusqu'à plus de 50 heures par semaine. 60% des sondés disent souffrir de douleurs chroniques régulières, 22% évaluent leur état de santé mauvais voire très mauvais. 4 répondants sur 10 déclarent avoir eu au moins un arrêt de travail au cours des deux dernières années. Plus de 50% des professionnels avouent d'ailleurs avoir connu un ou plusieurs épisodes d'épuisement. Enfin, si 17% des répondants sont fumeurs, ils sont 34% à consommer régulièrement des médicaments et 6% exercent sous anxiolytiques de façon régulière.

Dans son rapport du 22 juillet 2022 intitulé « Proposition de méthode d'élaboration des référentiels de certification périodique des professions de santé à ordre », la Haute Autorité de Santé détaille dans son axe 4 une meilleure prise en compte de la santé personnelle des professionnels de santé. Si le rapport précise que la santé des professionnels est aujourd'hui intégrée à la formation des différentes professions de santé, il souligne aussi que la santé des soignants est « un élément constituant de la qualité des soins, de la capacité à mettre en œuvre une relation thérapeutique de qualité ». Et de conclure qu'il faut :

- donner à chaque professionnel les moyens de préserver sa santé,
- de les rendre acteurs attentifs de leur état de santé,
- prévenir les altérations psychique et somatique,
- conserver les aptitudes professionnelles.

A la lecture de ces deux rapports, le projet du Docteur Delbet-Dupas, que vous trouverez joint au présent courrier, prend tout son sens. Offrir aux professionnels de santé du bassin de Vichy, un espace de prévention de leur santé est aujourd'hui une initiative qui permettra non seulement de préserver la santé physique et mentale de nos soignants mais aussi de garantir une qualité des soins pour nos concitoyens. **L'heure n'est plus au constat mais à la concrétisation de solutions pour la santé de nos soignants.**

A ce stade, ce collectif de médecins est à la recherche de soutiens pour consolider son projet et son plan de financement. Si des demandes de subventions sont actuellement en cours de constitution auprès des collectivités territoriales du secteur et de mécènes, **un accompagnement notamment financier du Ministère de la Santé ou de l'ARS faciliterait la réussite de ce projet.** Celui-ci pourrait, à terme, être dupliqué sur l'ensemble du territoire national.

J'émet, pour ma part, un avis positif sur cette initiative qui je l'espère, suscitera, Monsieur le Ministre, votre attention et votre soutien.

Vous remerciant par avance pour la bienveillance avec laquelle vous étudierez ce projet, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Très Sincèrement

Nicolas RAY

